

AIDE POUR LE COMMERCE : CAS D'EXPÉRIENCE

Mécanisme Mondial de la CNULCD

**Vers un agenda commun de l'Agriculture et de l'Aide pour le commerce pour la Gestion
Durable des Terres (GDT) : l'Expérience du Mali**

Vers un agenda commun de l'Agriculture et de l'Aide pour le commerce pour la Gestion Durable des Terres (GDT)

L'expérience du Mali

Introduction

Le secteur agricole est au cœur de l'économie des pays les moins avancés (PMA). Il représente de 30 à 60 pour cent du produit intérieur brut (PIB) dans les deux tiers de PMA environ, emploie de 40 pour cent à 90 pour cent de la population active, est une source de 25 pour cent à 95 pour cent de devises dans les trois quarts des PMA¹, produit la majeure partie des denrées alimentaires de base et est la seule source de subsistance et de revenus pour plus de la majorité de la population de ces pays. Les liens étroits en amont et en aval qui existent à l'intérieur du secteur rural ainsi qu'avec les autres secteurs de l'économie produisent en outre un effet de stimulation de la croissance et de la génération de revenus². Par conséquent, pour de nombreux pays le secteur de l'agriculture demeure le pilier et le point focal national pour les plans et les stratégies de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

Comme dans tous les processus de production, les ressources naturelles sont les principaux intrants de la production agricole. Si la dégradation des ressources naturelles est principalement perçue comme une simple question d'environnement, dans le secteur agricole elle se pose en préoccupation économique majeure. Le commerce fait office de vecteur permettant aux producteurs de tirer profit de leur production en liant la surproduction au marché. Sa rentabilité dépend étroitement du maintien du potentiel productif à long terme des intrants de production, c'est-à-dire les ressources naturelles.

La gestion durable de terres (GDT) offre plusieurs options d'exploitation des ressources foncières et de génération de revenus aux utilisateurs des terres, sans détruire la qualité de la terre dont dépendent leurs moyens de subsistance. Cette forme de gestion constitue le fondement de la production durable dans l'agriculture, et représente une mesure vital pour déterminer la capacité de production de pays dans le secteur agricoles. Elle allie les politiques, les technologies et les activités visant à intégrer des principes socioéconomiques à des préoccupations d'ordre environnemental.

Afin d'aboutir à une plus forte coordination et à une plus grande cohérence des politiques et des processus relatifs à l'agriculture et au commerce, à niveau des différents ministères et des financements liés à l'appui des donateurs, il est important que les différents secteurs s'engagent dans un exercice de planification conjointe afin d'harmoniser leurs priorités en matière de commerce. Cela permettra d'améliorer le rencontre de la demande et de l'offre, si bien que la contribution de l'Aide pour le commerce à la réduction de la pauvreté, et le renforcement de l'efficacité de l'aide en général.

L'expérience du Mali capitalise donc des avancées notoires en termes d'intégration des processus liées à la gestion durable des terres et du commerce, ainsi que l'engagement des donateurs à soutenir le processus, tout en jetant également les bases pour consolider les acquis. De même, l'expérience du Mali met en relief le rôle de la coordination intersectorielle au sein des structures publiques existantes au niveau des pays, tout en montrant que l'alignement des mécanismes de coordination existants, est en effet possible à condition de consacrer des efforts et des ressources spécifiques pour soutenir les actions et les initiatives qui facilitent cette coordination.

¹<http://www.fao.org/docrep/003/Y0491f/y0491f01.htm>

²FAO, 2002

Les bénéfices de la GDT pour renforcer la capacité de production du secteurs agricole

De nos jours, près de 68% des maliens se réclament agriculteurs³. Le secteur agricole constitue en effet 36,5% du PIB malien et représente donc le secteur dominant de l'économie. L'économie malienne est donc fortement tributaire des performances du secteur agricole, qui est particulièrement sensible aux variations climatiques, aux périodes de longues sécheresses, et à la désertification.

En raison de la croissance démographique et en réponse aux besoins alimentaires toujours grandissant de la population malienne, les superficies de terres mises en culture ont régulièrement augmenté et la pression agricole sur les ressources en sols s'est progressivement accrue. Cette pression s'est traduite notamment dans les régions où la pression démographique est forte par la mise en culture des terres marginales et/ou forestières pour la production alimentaire et commerciale, par une diminution de la durée des jachères, par une diminution de la fertilité et par une accentuation du phénomène de l'érosion.

Le système de production agricole est en grande partie de type extensif (cultures sèches). De ce fait, la production céréalière augmente par accroissement des superficies agricoles grâce au défrichement des réserves de pâturages et des forêts. Ce mode de gestion et d'exploitation agricole, conjugué aux effets climatiques, entraîne la réduction des superficies de forêts, augmentant ainsi le risque d'érosion (hydrique et éolienne) et de désertification et leurs corollaires comme la diminution de la capacité de séquestration du CO₂ par les écosystèmes, la perte de productivité des terres, la perte de biodiversité, la diminution de compétitivité des filières agricoles, etc.

En plus, l'utilisation des intrants (engrais et herbicides) dans le cadre de l'intensification de la production des cultures de rente (coton) et irriguées (riz) contribue à la pollution des eaux de surface et des nappes phréatiques, ce qui peut avoir des conséquences sur la qualité de l'eau et de la biodiversité (faune, flore et habitats naturels) et peut engendrer la salinisation des sols⁴.

La dégradation des terres et la désertification ont un impact significatif sur le développement du Mali. Les pertes annuelles dues à l'érosion des terres sont estimées à 6% du PIB. La perte de terres est synonyme de la perte de facteurs de production tels que terres agricoles, forestières, pastorales avec des conséquences souvent irréversibles en particulier la disparition de la diversité biologique. Il en résulte des pertes économiques causant des préjudices aux populations les plus vulnérables.

Les coûts de dommages environnementaux et des inefficiences dans l'utilisation des ressources naturelles, des matières et des intrants énergétiques représentent au Mali 21.3 % du PIB du pays, soit plus de 680 milliards FCFA (ou près de 1.3 milliards USD). En effet, formulé en d'autres termes, sur 100 FCFA produits au Mali chaque année, près de 21 FCFA « disparaissent » sous forme de dommages environnementaux.

Afin de rompre le cercle vicieux dégradation des terres-pauvreté, le Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement (MEA) a décidé de faire de la Gestion Durable des Terres (GDT) le cadre fédérateur de toutes ses actions.

³ MEA, 2006-2007

⁴ MEA, 2009

La gestion durable des terres (GDT) peut être définie comme l'exploitation des ressources foncières, telles que les sols, l'eau, les animaux et les plantes pour la production de biens – pour répondre aux besoins humains en mutation – tout en assurant le potentiel productif à long terme de ces ressources, et le maintien de leurs fonctions environnementales⁵.

La GDT ajoute de la valeur aux processus productifs parce qu'elle rend l'offre plus fiable, réduit les déchets, optimise l'exploitation des ressources et améliore la qualité du produit, en limitant par exemple l'emploi de fertilisants et de pesticides pour compenser des services environnementaux déficitaires en provenance d'écosystèmes carencés.

Les préoccupations environnementales promues par la GDT peuvent également faire office d'instruments de commercialisation puissants : le succès de la production biologique et le nombre croissant d'étiquetages bio et de modèles de certifications démontrent la valeur ajoutée produite par l'adoption de pratiques durables.

L'Aide pour le commerce au Mali

Selon les statistiques de l'OCDE en 2007, l'ensemble des donateurs de l'Aide pour le commerce au Mali avaient pris des engagements de l'ordre de 653,6 millions de \$US, contre des décaissements de 166,2 millions de \$US, soit un taux d'absorption de 25%.

L'Aide pour le commerce (Aid for Trade - AFT) est une initiative mondiale instaurée en 2005, qui vise à renforcer la capacité des pays en développement à mieux participer et bénéficier du régime d'échange mondial en transformant le commerce en moyen d'atteindre un développement durable et une réduction de la pauvreté. L'Aide pour le commerce s'intéresse essentiellement :

- au renforcement de la capacité de production des pays en développement ;
- à la lutte contre leurs contraintes axées sur l'offre ;
- au traitement de leurs besoins dans l'infrastructure liée au commerce.

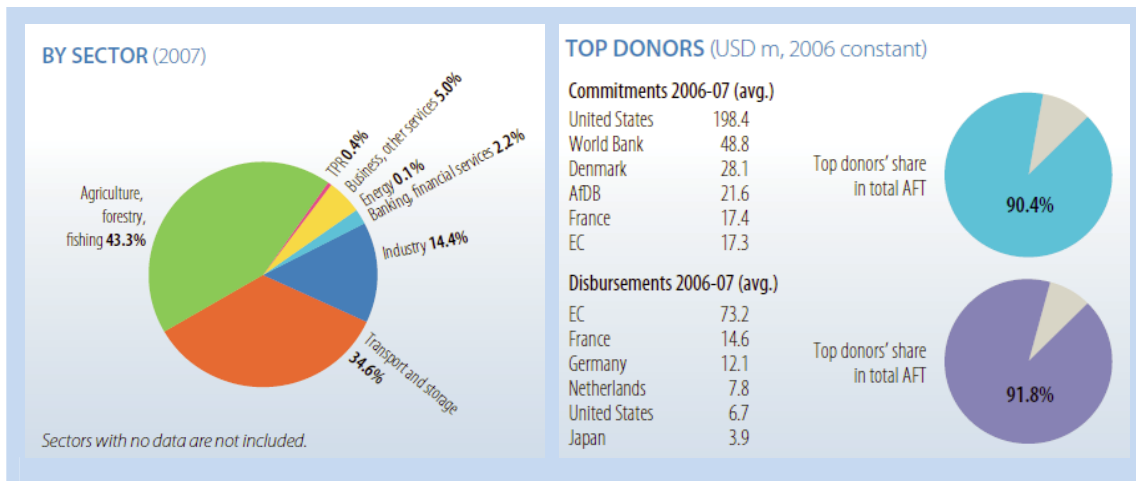
L'Aide pour le commerce s'est vu octroyer une définition plutôt large et divisée en six catégories :

- | | |
|--|--|
| (a) la politique et les réglementations commerciales | (d) le renforcement de la capacité de production |
| (b) le développement du commerce | (e) l'ajustement lié au commerce |
| (c) l'infrastructure liée au commerce | (f) d'autres besoins liés au commerce. |

Sur ces financements décaissés, 43,3% étaient destinés à l'agriculture, la sylviculture et la pêche, 34,6% au transport et au stockage, 5% aux affaires et autres services. Il est à noter que le total des décaissements de l'Aide publique au développement (APD) ventilé par secteur en 2007 était de 1,020,000,000⁶ de USD. L'Aide pour le commerce représentait donc en 2007 65% des décaissements de l'APD.

⁵WB, GTZ, CDE, 1999

⁶<http://www.oecd.org/dataoecd/23/22/1882081.gif>



Source : OECD

La presque totalité de ces « top donateurs » sont également engagés dans les domaines de l'économie agricole et rurale, de l'environnement ou du genre. Cela suggère que des ressources de l'Aide pour le commerce pourraient donc être mobilisées en faveur des programmes intégrés et intersectoriels pour la réalisation des objectifs visés dans les domaines prioritaires du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR). En plus de cela, le Mali en tant que PMA, est bénéficiaire du Cadre intégré renforcé (CIR)⁷ qui est le principal mécanisme pour promouvoir la coordination de la fourniture d'aide technique et de partenariats dans le contexte de l'AFT, et la canalisation de fonds de l'AFT aux Pays le Moins Avancés (PMA).

L'analyse du dispositif de mise en œuvre du CIR au Mali faisait ressortir la faible représentativité de l'environnement dans les instances décisionnelles. En effet, seuls les départements de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche étaient représentés dans le comité interministériel et le comité de pilotage. Il en a résulté que la réalisation de l'Etude diagnostique pour l'intégration du commerce (EDIC)⁸ et sa Matrice d'action ne se sont pas traduites par un diagnostic environnemental des filières agricoles dont les performances à long terme sont fortement liées à la gestion durable des terres.

Il apparaît donc que le développement du commerce dans un pays enclavé comme le Mali et son impact sur l'atteinte des objectifs globaux de développement et de réduction de la pauvreté pourraient être capitalisés dans tout processus stratégique orienté vers une plus grande coordination des stratégies et politiques de développement du secteur productif et du commerce dont la finalité est l'atteinte des objectifs intersectoriels tels que la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, etc, qui font partie des priorités de l'Etat malien.

L'expérience du Mali

Conscient que seule une approche multisectorielle impliquant tous les acteurs clés peut enrayer la dégradation continue des terres, le Mali a démarré en 2007 le processus d'élaboration de son Cadre Stratégique d'Investissement GDT (CSI-GDT), en partenariat avec les partenaires de la plateforme TerrAfrica⁹. Initialement, les secteurs GDT étaient principalement l'Agriculture, la Pêche, l'Elevage et l'Environnement. Les cadres de concertations impliquant ces secteurs, s'ils existaient, offraient

⁸L'étude diagnostique d'intégration du commerce (DTIS) est un outil de diagnostic servant à évaluer l'état du secteur commercial et les contraintes intérieures et extérieures dans un pays donné. La Matrice d'action représente l'outil de programmation pour la mise en œuvre des activités spécifiées dans la DTIS. Elle identifie les priorités commerciales du pays en vue de la mise en œuvre et vise à faciliter les discussions avec le gouvernement, les bailleurs et le secteur privé après avoir complété la DTIS.

⁹TerrAfrica, une initiative impliquant de multiples partenaires, vise à augmenter le niveau et l'efficacité des investissements pour la gestion durable des terres (GDT) en Afrique subsaharienne. A l'heure actuelle, les partenaires au sein de TerrAfrica sont le NEPAD, le Secrétariat de l'UNCCD, le Mécanisme mondial (MM) de l'UNCCD, la Banque mondiale, le FIDA, la FAO, le PNUD, le PNUE, la BAFD, l'ensemble des institutions du FEM, les organisations régionales et sous régionales, ainsi que les organisations multilatérales incluant l'Union Européenne et la Commission Européenne, les bailleurs bilatéraux, les organisations de la société civile et de la communauté scientifique incluant les centres FAO et CGIAR. <http://french.terrafrica.com/>

seulement l'occasion d'échanger sur les orientations politiques et stratégiques des différents départements sans possibilité de procéder à des analyses croisées des répercussions et impacts de leurs programmes et activités respectifs. L'élaboration du CSI-GDT se déroule dans cette perspective d'harmonisation de politiques, de planification, et de financement de tous les secteurs ayant des implications pour la GDT, y compris le Commerce.

Le Ministère de l'Industrie, des Investissement et du Commerce du Mali a été engagé dans le processus GDT à travers l'Unité de Mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé (UMO CIR). Afin d'assurer la cohérence entre les activités de commerce prévues dans les différents ministères engagé dans le CSI-GDT et entre les financements liés à l'appui des donateurs, il était important que les différents secteurs s'engagent dans un exercice de planification conjointe afin d'harmoniser leurs priorités en matière de commerce, de déceler les priorités commerciales nationales qui pourraient soutenir la GDT, et de créer des synergies au niveau politique et financier entre l'Aide pour le commerce et les processus liés au développement rural, y compris le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA)¹⁰ et sa déclinaison nationale qu'est le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA).

Le processus d'harmonisation a entamé l'exercice suivant¹¹ :

- La facilitation du dialogue entre l'équipe technique GDT et l'UMO du CIR,
- L'intégration du commerce et de la GDT,
- L'harmonisation des priorités sectorielles en matière de commerce,
- La définition d'une matrice des priorité commerciales communes aux secteurs GDT,
- L'identification des ressources pour financier la mise en œuvre de projets et initiatives dans le contexte des priorités communes.

Les résultats atteints

Le travail amené au Mali a permis d'identifier des actions relevant du champ de l'aide pour le commerce dans le CSI-GDT (axe 3 du CSI-GDT portant sur le «renforcement des services de conseils et des services commerciaux de soutien à la GDT »)¹²et d'aligner les priorités de la GDT avec celles de la matrice d'action de l'EDIC. Les mesures sectorielles de la matrice d'action de l'EDIC en cours ont été complétées par des bonnes pratiques de GDT et leur prise en compte lors de la révision de l'EDIC permettrait une meilleure intégration des actions GDT dans les objectifs sectoriels et intersectoriels de la matrice de l'EDIC.

Il est à noter que outre à l'identification et l'insertion de nouvelles filières telles que le blé, le niébé, les céréales traditionnelles, les gommes-résines, il a été jugé utile d'actualiser la liste des structures identifiées dans la matrice d'action initiale de l'EDIC comme responsables de sa mise en œuvre, en raison de renforcer les liens intersectoriels. Un nouvel arrêté du MIIC en 2010 intègre désormais le département de l'environnement dans le comité de pilotage du CIR en vue de favoriser la meilleure prise en compte des problématiques environnementales liées au développement du commerce. L'inclusion du MIIC dans le comité de pilotage du Conseil National pour l'Environnement (CNE) a été également proposé comme une avancée ultérieure, significative et inédite en matière de processus conjoint de planification commune au Mali.

Le dialogue politique prévu dans le cadre du PNISA intègre le MIIC et tous les départements impliqués dans le secteur productif. Cette disposition pourrait favoriser l'alignement des priorités de

¹⁰Le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) est le programme pour l'agriculture du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui est lui-même un programme de l'Union africaine (UA). Créé en 2003 par l'Assemblée de l'Union africaine, le PDDAA porte principalement sur l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et sur l'augmentation des revenus dans les économies africaines basées essentiellement sur l'agriculture. Il vise pour ce faire à relever la productivité agricole d'au moins 6 pour cent par an et à augmenter l'investissement public dans l'agriculture pour qu'il atteigne annuellement 10 pour cent des budgets nationaux. <http://www.nepad-caadp.net/francais/about-caadp.php>

¹¹L'exercice a été appuie par un « Conseillers pour le commerce et la GDT »

¹²L'axe 3 du CSI-GDT s'articule autour de 2 programmes:

- i) programme d'appui au développement d'une planification harmonisée des priorités commerciales nationales en soutien à la GDT;
- ii) programme d'appui à la promotion des initiatives d'investissement et à la valorisation des produits issus des bonnes pratiques GDT.

tous les secteurs du développement rural et du commerce à travers la composante “production et compétitivité” du PNISA. Le processus de planification concertée dans le contexte du CSI-GDT est favorable à un meilleur suivi des flux de l'aide pour le commerce à travers le PNISA et le CIR, et en établissant des passerelles entre le PDDAA et le PAPED¹³ à l'échelle sous-régionale (les deux processus étant pilotés par la CEDEAO et l'UEMOA). En effet, les problématiques identifiées dans le CSI-GDT et le développement des activités commerciales promues par le CIR ont des répercussions très fortes dans les espaces régionaux et sous régionaux.

Une analyse préliminaire des projets et programmes appuyés par les partenaires technique et financiers du Mali, a mis en évidence que les donateurs harmonisent désormais leurs interventions au Mali par domaines et priorités d'intervention dans un souci de complémentarité. Cependant les Etats Unis et le Canada sont les seuls bailleurs à mentionner dans les structures de financement des catégories de l'aide pour le commerce et à faire référence distinctement au processus du PDDAA/PNISA. La stratégie financière en phase d'élaboration pour soutenir la mise en œuvre du CSI-GDT vise à profiter de synergies potentielles entre le projets et programmes des donateurs pour mobiliser les ressources nécessaires a la mise en œuvre des interventions intersectorielles.

Il est aussi important de noter les avances a soutien du secteur gomme arabique qui a été utilisé comme point d'entrée pour renforcer le liens inter sectorielles. Une étude d'opportunité et un projet pilote élaborés en 2009 pour la filière gomme arabique avaient permis d'impliquer les Ministères chargés du Commerce et de l'Environnement chacun dans son domaine de compétence. Les potentialités de cette ressource peuvent à la fois assurer la gestion durable des terres et le développement du commerce. Il en a résulté que la promotion de la filière gomme arabique est prise en compte dans le CSI-GDT comme bonne pratique GDT et inscrite dans les filières prioritaires à financer dans la catégorie 2 du CIR. Grace aussi à la collaboration du Centre du Commerce International (CCI) l'actualisation de la stratégie sectorielle pour la gomme arabique intègre parfaitement la dimension GDT comme outil pour améliorer la capacité de production du secteur, et la résilience de la filière gomme au changement climatique.

Leçons apprises

Les liens entre le commerce, l'agriculture et le ressources naturelles sont évidents en théorie, mais dans la pratique les secteurs tendent à travailler de manière indépendant l'un de l'autre. L'harmonisation de priorités de secteurs économiques requise des efforts et des ressources spécifiques.

Les processus sectorielles, tel que le CIR et le PDDAA, ont été conçu dans une perspective de collaboration et de coordination intersectorielle, qui est souvent la condition nécessaire pour le succès de ces processus, mais qui reste un défi a niveau de la mise en œuvre de ces processus. La culture dominant de travailler dans des domaines sectorielles très définies, a résulté en processus sectorielles qui ne sont pas connus au dehors du secteur même, y qui représentent un obstacle majeur à surmonter.

L'expérience du Mali a contribué, et continue à contribuer, à promouvoir l'échange de connaissance des processus sectorielles et la compréhension des avantages des synergies intersectorielles pour atteindre les objectifs de développement commune aux différents secteurs. L'expérience a démontré l'importance de faciliter le dialogue et la compréhension pour aider les secteurs à réaliser que l'atteint de ses objectifs respectifs est seulement possible à travers des efforts concertés. Cet facilitation comprends l'échange d'information, mais aussi le renforcement de mécanismes institutionnels pour la coordination intersectoriel. Cela comprend aussi la construction de réseaux et d'alliances avec les partenaires au développement pour mobiliser le ressources techniques et financier pour le

¹³ Le Programme de l'APE pour le Développement (PAPED) est une initiative de l'Afrique de l'Ouest pour assurer la prise en compte de la dimension développement de l'APE entre la région et l'Union Européenne. Le processus est piloté par la CEDEAO et a comme objectif général une économie compétitive intégrée dans l'économie mondiale et stimulant la croissance et le développement durable. A cet effet, le PAPED vise à renforcer les effets dynamiques de l'accord par un ensemble cohérent de projets intégrateurs avec un accent mis sur un nombre limité de filières prioritaires (agroalimentaire, textile, tourisme). Le PAPED est axée sur le cinq axes suivantes (déclinés ensuite en composantes) : i) diversification et accroissement des capacités de développement ; ii) développement du commerce intra régional et accès aux marchés internationaux ; iii) amélioration des Infrastructures nationales et régionales liées au commerce ; iv) ajustements et autres besoins liés au commerce ; et v) mise en œuvre de l'APE et suivi-évaluation.

développement, la mise en œuvre, la réplication et la mise à échelle des initiatives intersectorielles. A cet égard, une meilleure coordination entre les bailleurs des fonds, et l'utilisation de dispositions de fonds en pool tirant de différentes sources et programmes sectorielles, sont aussi nécessaires pour faire face aux nécessités de coopération intersectorielle.

La capacité de développer des projets intersectoriels est aussi un domaine qui nécessite un appui et des efforts additionnels, surtout en terme de ressources humaines. Les experts nationaux savants de commerce, agriculture, et gestion durable de ressources naturelles peuvent agir d'intermédiaire entre les différents secteurs/ministères pour faciliter la coordination et prendre en charge des tâches techniques, comme par exemple le design et le développement de projets intersectoriels, ou d'études sur les flux financiers de l'Aide pour le commerce. Ces profils « multi-compétence » sont très utiles, mais aussi très difficiles à trouver. Il est donc important d'investir dans la création et le renforcement des capacités institutionnelles dans ce sens.

Conclusions

La prise en compte du commerce dans le CSI-GDT ne doit pas être considérée comme une fin en soi. En effet, les priorités harmonisées aussi bien dans le CSI-GDT que dans la matrice d'action de l'EDIC du CIR doivent être développées en projets concrets. Pour ce faire, il est nécessaire de renforcer les capacités des membres de l'unité de mise en œuvre du CSI-GDT à intégrer la dimension commerciale dans l'élaboration des projets déclinés du CSI-GDT et de la matrice d'action harmonisée du CIR. La future structure devant être mise en place par l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD) pour la mise en œuvre du CSI-GDT devrait être appuyée afin que la collaboration avec l'UMOCIR soit davantage renforcée.

La matrice d'action harmonisée a permis de disposer d'une base commune reflétant les priorités sectorielles, et devrait être utilisée à l'occasion des différentes rencontres avec les partenaires techniques et financiers afin de les engager à appuyer les liens intersectoriels dont les impacts éviteront les inefficiences des stratégies de développement à travers des programmes isolés. Il incombe également à l'AEDD de faire de la matrice harmonisée une base pour le développement de l'axe 3 du CSI-GDT et un instrument de dialogue avec les décideurs nationaux chargés de l'allocation du budget national afin de montrer que le secteur productif constitue un préalable incontournable pour la croissance économique durable eu égard à la prédominance du secteur primaire dans les stratégies de promotion commerciale du Mali.

L'UMOCIR devra s'assurer que les mesures préconisées sont bien intégrées, et sera appuyée pour faire de la GDT un tremplin pour la mobilisation des ressources commerciales des principaux fonds prévus par le CIR qui de plus en plus intègrent la dimension environnementale et les enjeux du développement durable dans leurs procédures de décaissements avec comme trame de fond la lutte contre la pauvreté et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dans le même ordre d'idée, il est important d'inciter les donateurs dans le développement d'un agenda commun au commerce et à la GDT, et d'établir des liens à niveau régional et sous régional pour profiter de synergies à niveau technique et financière.

Le principal challenge demeure néanmoins la création de liens plus étroits avec le processus d'élaboration du PNISA qui n'est pas encore achevée¹⁴. L'analyse du plan de financement du PNIP-SA montre un gap de 90% sur un financement total de l'ordre de 3,5 milliards de FCFA. Nonobstant le fait que le PNIP-SA intègre des programmes et filières prioritaires et des mesures urgentes, ce gap sera davantage mieux comblé si des synergies sont créées avec le CSI-GDT et le CIR. Le CIR devra donc être appuyé pour l'établissement d'une collaboration plus étroite avec le point focal du PNISA et suivre l'évolution du PNISA et du PNIP-SA, ainsi que les Accords de partenariat économique (APE) et le PAPED. Le Mécanisme Mondial, continuera à faciliter le dialogue entre le CIR et le point focal du PNISA et suivra les activités de ces entités pour mieux insérer la GDT dans les composantes du PNISA et du PNIP-SA.

¹⁴ Le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA) est encore en phase d'élaboration. L'élaboration du présent Plan National d'Investissement Prioritaire du Secteur Agricole (PNIP-SA) s'inscrit dans le cadre du plan de passage de l'approche projet à l'approche sectorielle et notamment du PNISA. Le PNIP-SA est une étape de la construction et de la mise en œuvre du PNISA.

Auteur

Cet article a été préparé par le Mécanisme Mondiale de la Convention de Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (CNULCD). Pour le cas d'étude complet veuillez bien visiter la page web: http://www.global-mechanism.org/dynamic/documents/document_file/aft_mali_fr.pdf